



Bercher • Rueyres • Oppens • Pailly

Tir de groupes et individuels 2025

Au stand de Bercher

Organisé par : Tir Sportif Le Burlatsapi

Plan de tir 300 m

Horaires

Jeudi	12 juin 2025	de 15h00 à 20h30 (4 cibles)
Vendredi	13 juin 2025	de 15h00 à 20h30 (4 cibles)
Samedi	14 juin 2025	de 09h00 à 12h00 (4 cibles)
Samedi	14 juin 2025	de 14h00 à 18h00 (4 cibles)
Dimanche	15 juin 2025	de 09h00 à 12h00 (4 cibles)

L'inscription des groupes peut se faire également au stand
Fermeture du stand ½ h avant la fin des tirs

Stand de tir du Bochet, Rte de Fey, 1038 Bercher

46°41'12.1"N 6°42'09.2"E

Dispositions générales

Société organisatrice : Société de tir sportif Le Bourlatsapi Bercher-Rueyres-Oppens-Pailly

Genre de tir : Concours individuel et concours de groupes à 300 m.

Participation : Cat A de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats. Le groupe de 3 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Cat D et E de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.

Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.

Inscriptions : Après de Melinda Vulliens-Maeder – Rue du Mont 17 – 1038 Bercher
melinda.maeder@gmail.com **inscription possible pendant la durée du tir**

Païement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance à Banque cantonale vaudoise 1040 Echallens. CP 10-725-4.
Iban CH 05 0076 7000 R009 1205 2 ou au bureau le jour du tir (cash ou Twint)

Finance de groupe : Elle est fixée à **CHF. 40.00** Cat E & D. Elle est fixée à **CHF. 30.00** Cat A.
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum. Gratuit pour les groupes composés à 100% de JT.

Livret de tir et Taxes FST & AVTS : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est de CHF. **6.00**. Il sera délivré sur place.
Il comprend les taxes de la FST, CHF 1.00/tireur, celles de l'AVTS, CHF 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.

Païement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.

Distinction/
Carte couronne : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur,
Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "Groupe" et " Bourlatsapi "

Positions : Arme libre couché bras franc et SV peuvent tirer appuyer. **Les installations de tir ne se prêtent pas pour le tir à genou.**
Fusil standard, couché bras franc
Mousqueton, couché bras-franc ou avec appui ou sur bipied.
Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.

Catégories d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres
Cat. D : FA57/03 / MQ
Cat. E : FA90 / FA57/02

Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance

Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche.
La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.

Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel lié aux installations de tir.

Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST reste réservé.

Cible Exercice

Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A 10 ou à 100 points
Programme de tir	5 coups, coup par coup (nombre de passes illimité)
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	Fr. 5.- (munitions comprises)
Dispositions spéciales	Interruption des passes à volonté
	Nombre de passes illimitées
Répartition	Aucune

Cible Groupe

Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A à 10 points
Programme de tir	4 coups, coup par coup et 4 coups en série
Position	Selon les dispositions générales
Finance de groupe	CHF 30.- Cat A. CHF 40.- Cat D & E
La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs	
Finance individuelle	Fr. 18.-

		Elite	U21/V	U17/SV
Distinction ou	Cat. A	72	70	69
Carte-Couronne	Cat. D	67	65	64
1 x Fr. 12.-	Cat. E	65	63	62
2 x Fr. 15.-				

Classement	Deux classements catégories A et D/E (Armes d'ordonnance)
	Cat A : 3 ou 4 tireurs à choix, addition des 3 meilleurs résultats, appui du 4 ^{ème} tireur, puis par le meilleur résultat individuel, puis par l'âge.
	Cat D/E 5 ou 6 tireurs à choix, addition des 5 meilleurs résultats, appui du 6 ^{ème} tireur, puis par le meilleur résultat individuel, puis par l'âge.

Prix en espèces	A condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégorie, sinon les finances de groupe seront remboursées.
	100% du produit de la finance d'inscription des groupes au 60% des groupes classés dans la même catégorie.
	Cat A : 1 ^{er} prix CHF 120.00, dernier prix CHF 20.00
	Cat D/E : 1 ^{er} prix CHF 200.00, dernier prix CHF 20.00

Dispositions	Chaque participant ne peut s'aligner qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.
--------------	--

Cible Bercher (répartition)

Arme	Toute les armes
Visuel	Cible A à 10 points
Programme de tir	6 coups, coup par coup, sans interruption
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	Fr. 18.-
Distinction	Aucune

Barème des répartitions

Points	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie E
60	Fr. 70.-	Fr. 80.-	Fr. 100.-
59	Fr. 50.-	Fr. 50.-	Fr. 70.-
58	Fr. 40.-	Fr. 40.-	Fr. 50.-
57	Fr. 20.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
56	Fr. 10.-	Fr. 20.-	Fr. 30.-
55	Fr. 8.-	Fr. 15.-	Fr. 25.-
54	-	Fr. 10.-	Fr. 20.-
53	-	Fr. 5.-	Fr. 15.-
52	-	-	Fr. 8.-
51	-	-	Fr. 5.-

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupes dans les catégories concernées A ou D/E (Armes d'ordonnance) Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Cible Bourlatsapi

Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A à 100 points
Programme de tir	5 coups, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Finance individuelle	Fr. 18.-

		Elite	U21/V	U17/SV
Distinction ou	Cat. A	440	430	425
Carte couronne	Cat. D	415	410	405
1 x Fr. 12.-	Cat. E	405	395	390

2 x Fr. 15.-

Classement :

Prix :

En 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé.
aux 3 premiers classés de chaque catégorie :

Roi du tir

Un Roi du tir sera proclamé dans chaque catégorie (A, D et E) à l'addition du total des points réalisés à la passe Groupe, du total des points réalisés à la passe Bercher et du **10%** du total des points réalisé à la passe Bourlatsapi

Appui par les meilleurs résultats de la passe Bourlatsapi, puis celle du groupe, puis par l'âge le plus élevé.

Prix :

1^{er} prix Fr. 100.- 2^{ème} prix Fr. 70.- 3^{ème} prix 50.- en cat A/D/E

Association Vaudoise de Tir Sportif

Approbation du plan de tir : le 12 février 2025

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquet